

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1627 du Mardi 13 Octobre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



3^e JOUR DE VISITE DE TRAVAIL EN 3^e RÉGION MILITAIRE



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA
S'ENQUIERT DE L'AVANCEMENT DE
L'HÔPITAL MILITAIRE DE TINDOUF

P. 16

LOGEMENTS AADL3



LA DEUXIÈME TRANCHE
LANCÉE PROCHAINEMENT

P. 6

FIBRE OPTIQUE



ALGÉRIE TÉLÉCOM FRANCHIT LE SEUIL
DES 4 MILLIONS D'ABONNÉS

P. 7

WPC ENERGY 2026 L'ALGÉRIE PLAIDE POUR DES INVESTISSEMENTS À LA HAUTEUR DES BESOINS FUTURS P. 5



ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

PRÈS DE 6000 LISTES
DE CANDIDATS
DÉPOSÉES

● 141.388 candidats pour les APC et 21.476 autres pour les APW.

P. 3

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Face à un Conseil de sécurité qui peine à refléter les réalités du monde actuel, l'Algérie plaide pour une représentation équitable de l'Afrique et une participation pleine aux décisions internationales. À Tripoli, Ahmed Attaf a réaffirmé l'exigence d'une réforme juste, inclusive et conforme aux revendications du continent.

L'ALGÉRIE RÉCLAME JUSTICE POUR L'AFRIQUE

P. 3

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

CLASSEMENT DE "STANFORD-ELSEVIER"

DES CHERCHEURS ALGÉRIENS PARMI LES PLUS INFLUENTS AU MONDE EN 2026

Quarante-cinq chercheurs algériens figurent dans le classement "Stanford-Elsevier" des 2% de chercheurs les plus influents au monde, en 2026, établi selon le critère de "l'impact scientifique sur la carrière de recherche", dont quatre figurent dans le top 10 à l'échelle maghrébine. La liste a enregistré une hausse du nombre de chercheurs algériens recensés, passant de 38 à 45 chercheurs figurant dans la liste relative à "l'impact scientifique tout au long de la carrière", dont 4 chercheurs parmi les dix premiers au niveau maghrébin. De même, 101 chercheurs algériens figurent dans la liste de "l'impact scientifique annuel", contre 80 lors du précédent classement, dont 5 parmi les dix premiers à l'échelle maghrébine. A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a

félicité, sur son compte sur les réseaux sociaux, "la communauté universitaire et de recherche pour cette réalisation scientifique exceptionnelle, traduisant une excellence scientifique ascendante et une présence croissante sur la carte de la recherche scientifique mondiale". Il a également souligné que ce progrès "réflète le potentiel dont recèle l'université algérienne en termes de compétences scientifiques capables de contribuer à la production du savoir et à l'élargissement des horizons de l'innovation". Se félicitant de cette "distinction méritée", M. Baddari a insisté sur "la poursuite des efforts visant à ancrer la place de l'université algérienne dans l'espace scientifique international, à renforcer son rayonnement en matière de recherche et à faire du savoir un levier de développement national et d'édification de l'avenir.



CONFÉRENCE INTERNATIONALE À ALGER LES AVANCÉES DE L'INFORMATIQUE QUANTIQUE ET DE L'IA EN DÉBAT

La 6e Conférence internationale sur l'informatique quantique et l'intelligence artificielle (QC-AI 2026) s'est ouverte, dimanche dernier à Alger, avec la participation de chercheurs, d'enseignants universitaires et d'experts algériens et étrangers, venus débattre des avancées scientifiques et des enjeux liés à ces deux domaines technologiques. Organisée par l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), en collaboration avec le Laboratoire de recherche en intelligence artificielle (LRIA), cette rencontre constitue un espace d'échange et de partage d'expertises entre chercheurs universitaires et professionnels du secteur, autour des perspectives de développement de ces deux domaines en pleine évolution. A cette occasion, le recteur de l'USTHB, Djamel-Eddine Akretche, a souligné l'importance de cette rencontre scientifique pour valoriser



les travaux des chercheurs algériens et renforcer la coopération entre les laboratoires. Selon le Pr Akretche, "cette rencontre permettra d'évaluer l'état d'avancement des recherches menées au sein des facultés et des laboratoires algériens, tout en offrant aux doctorants l'occasion de présenter leurs travaux, d'échanger avec leurs homologues et de s'informer sur les avancées enregistrées à l'échelle internationale". De son côté, la doyenne de la faculté d'informatique de l'USTHB, Malika Boukala loulal, a indiqué que cette

rencontre aborde plusieurs thématiques scientifiques d'actualité, notamment l'intelligence artificielle générative et agentique, l'apprentissage automatique et profond, la vision par ordinateur, la robotique et l'optimisation, tout en accordant une place importante aux relations entre la recherche académique et le monde industriel. Pour sa part, la présidente de la conférence, Naila Aziza Houacine, a souligné que cet événement ambitionne de "renforcer les passerelles entre la recherche fondamentale et les applications pratiques, ainsi qu'entre le monde universitaire et le secteur industriel, conformément aux objectifs de valorisation de la recherche scientifique". La fondatrice du LRIA de l'USTHB, Habiba Drias, a, quant à elle, mis en avant le rôle de ce laboratoire dans la formation de générations d'enseignants et d'étudiants ayant acquis une expertise dans le domaine de l'intelligence artificielle, dont les applications et les retombées positives sont aujourd'hui reconnues à l'échelle internationale.

TROIS ORPAILLEURS ILLÉGAUX DE NATIONALITÉS AFRICAINES NEUTRALISÉS

Trois orpailleurs illégaux de nationalités africaines ont été neutralisés hier par les éléments de l'ANP, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Une unité de l'Armée populaire nationale dans la troisième région militaire a réussi à neutraliser trois orpailleurs illégaux de nationalités africaines, et à récupérer une arme à feu, six marteaux-piqueurs et six générateurs électriques », a précisé la même source. Cette opération confirme « une fois de plus la détermination et la fermeté de la haute direction de l'Armée populaire nationale dans la lutte contre ces activités illégales visant à épuiser les richesses du pays », a conclu le communiqué.

ARRESTATION DE 61 SABOTEURS MAROCAINS INFILTRÉS EN ALGÉRIE

Dans un communiqué rendu public, dimanche soir, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé le démantèlement d'un réseau criminel international, dont les activités visaient à porter atteinte à la sécurité de l'Etat et à l'ordre public. Au total, 61 individus de nationalité marocaine, parmi lesquels figure un ancien militaire, ont été interpellés lors de cette opération majeure. Selon les premiers éléments de l'enquête, les suspects ont voyagé par voie aérienne jusqu'à Tunis avant de s'infiltrer clandestinement sur le

territoire national. Ils ont emprunté des sentiers montagneux et des massifs forestiers isolés à proximité d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, avant de rejoindre la ville d'Oran par route. L'intervention, menée sous la supervision du parquet compétent, a permis la saisie de nombreux passeports marocains, ainsi que de sommes importantes en dirhams et en euros. Les 61 mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran pour la suite des procédures judiciaires.



QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA
Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.
O. M.
Djalil Chila
Bouid Zineb

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU L'ALGÉRIE RÉCLAME JUSTICE POUR L'AFRIQUE

Dans un monde bousculé par les crises géopolitiques, la réforme du Conseil de sécurité devient pressante pour les pays africains qui, longtemps relégués à la marge, exigent une représentation à la mesure de leur poids démographique, économique et politique, ainsi qu'une véritable participation aux décisions de sécurité internationale. C'est l'enjeu de la 14e réunion ministérielle du Comité des Dix de l'Union africaine (C-10), tenue à Tripoli, les 10 et 11 octobre derniers.

Au cœur des discussions, une revendication portée depuis plus de vingt ans : faire évoluer une institution dont la composition reflète encore largement les rapports de force de l'après-Seconde Guerre mondiale. Pour les pays africains, il ne s'agit plus seulement d'être consultés sur les grandes questions internationales, mais de prendre pleinement part aux décisions qui engagent la paix et la sécurité mondiales.

Le choix de la Libye pour accueillir cette réunion revêt une portée particulière, tant le nom du pays reste attaché à la Déclaration de Syrte de 2005, qui a marqué une étape importante dans la formulation de la position africaine sur la réforme du Conseil de sécurité. Depuis Tripoli, Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, qui représentait l'Algérie, a planté le décor : « Nous nous réunissons dans un contexte international délicat où le système multilatéral est mis à l'épreuve. » La réforme du Conseil, a-t-il ajouté, « est devenue une question de justice, de légitimité et de crédibilité du système international ».

Pour le chef de la diplomatie algérienne, le décalage entre la place qu'occupe aujourd'hui l'Afrique dans les affaires internationales et son absence parmi les membres permanents du Conseil constitue une anomalie difficilement justifiable. En 1945, lors de la création de l'ONU, la majeure partie du continent vivait encore sous domination coloniale. Depuis, les indépendances se sont succédées, les États africains ont rejoint les Nations unies et le continent a été directement confronté à de nombreux conflits, sans que cette évolution se traduise par une représentation permanente au sein de l'organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Rappelant que « le continent a payé le prix fort des conflits depuis les indépendances », Ahmed Attaf a souligné



que « le monde a changé, les rapports de force ont changé et la carte politique s'est modifiée, laissant émerger de nouveaux États, mais la structure du Conseil de sécurité n'a pas su s'adapter dans la mesure requise à cette transformation globale ».

Dans ce sens, Alger juge « inacceptable » que l'Afrique soit cantonnée aux sièges non permanents. D'où la question de M. Attaf : « Comment un système qui se prétend universel et légitime peut-il, après plus de 80 ans, refuser une représentation permanente au plus grand bloc régional de l'Assemblée générale ? »

Dernière cette interrogation se trouve un enjeu qui dépasse la seule répartition des sièges : celui de la légitimité du système multilatéral. Pour Alger, une institution ne peut prétendre représenter équitablement la communauté internationale si une région aussi importante que l'Afrique demeure privée d'un accès permanent aux décisions qui façonnent l'ordre mondial.

« L'histoire ne peut servir de prétexte pour figer le présent », a-t-il martelé, ajoutant : « L'Afrique veut passer d'une participation aux conséquences à une participation pleine aux décisions, sur un pied d'égalité avec les autres blocs et continents. »

TROIS PRIORITÉS

Le constant est implacable mais des priorités s'en détachent clairement. Le chef de la diplomatie algérienne a expliqué que trois priorités en particulier sont « essentielles » pour faire avancer le dossier. La première consiste à préserver la cohérence du modèle africain de réforme. Alger salue l'adoption du modèle présenté par le Comité des Dix, mais considère que cette avancée ne saurait suffire à elle seule à garantir la prise en

compte des revendications du continent dans les négociations.

« Un modèle unifié n'ouvre pas automatiquement sur une négociation de texte : des questions fondamentales restent à traiter dans les cinq groupes, de manière équilibrée », a estimé M. Attaf. Aussi, « l'ouverture de l'Afrique à la négociation ne signifie pas qu'elle renonce à sa position. »

Autrement dit, l'Afrique entend participer aux discussions sans diluer les principes qui fondent sa revendication. Pour la diplomatie algérienne, l'adoption d'une position commune constitue un acquis à préserver, notamment face à la complexité des négociations et aux divergences qui persistent entre les États membres de l'ONU.

La deuxième priorité est précisément de maintenir cette unité. « Notre unité est notre force ». Le continent doit négocier en bloc unique, car l'unité africaine « n'est pas un simple slogan ». Plus la phase est délicate et les modèles nombreux, plus cette unité doit être rigoureuse.

Cette cohésion est d'autant plus importante que toute réforme du Conseil de sécurité suppose des compromis entre des États aux intérêts parfois divergents.

La troisième priorité consiste à élargir le cercle des soutiens internationaux. L'objectif est de convaincre que corriger la sous-représentation africaine ne revient pas à retirer des droits aux autres régions, mais à renforcer la représentativité et la crédibilité de l'institution. Dans cette perspective, l'Algérie réaffirme son attachement aux négociations intergouvernementales menées dans le cadre des Nations unies, qu'elle considère comme le seul cadre légitime pour parvenir à une réforme.

Le chef de la diplomatie algérienne a, en outre, posé trois conditions à toute participation : un véritable consensus sur l'essentiel de la réforme, un processus inclusif, sans exclusion ni report d'aucun des cinq groupes de questions, et la pleine prise en compte de la position africaine commune, avec les sièges permanents et non permanents revendiqués et tous leurs privilèges.

Citant le Pacte pour l'avenir, il a conclu : « L'Afrique a attendu bien longtemps », appelant à passer de la reconnaissance politique à l'action concrète.

UN CHEMIN SEMÉ D'EMBÛCHES

Il est important de rappeler dans notre sujet que, fondée sur le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte de 2005, la revendication africaine tient en deux points : deux sièges permanents dotés de tous les privilèges, veto compris, et cinq sièges non permanents au lieu de trois, choisis par l'Union africaine. Plus de vingt ans après, le continent attend toujours. Créé en 2005 et coordonné par la Sierra Leone, le Comité des Dix défend cette position dans les négociations menées sous l'égide de l'Assemblée générale.

La revendication repose sur un argument de poids : l'Afrique compte 54 États membres de l'ONU, soit près de 28 % des membres de l'organisation, et représente plus d'un milliard d'habitants. Elle occupe également une place importante dans les travaux du Conseil de sécurité, notamment en raison des crises et des conflits qui touchent plusieurs pays du continent. Pourtant, aucun État africain ne dispose d'un siège permanent au sein de cette instance.

En août 2024, le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, avait lui-même souligné l'ampleur du déséquilibre, rappelant que près de la moitié des conflits inscrits à l'ordre du jour du Conseil concernaient l'Afrique. Cette réalité nourrit l'argument des pays africains : ceux qui sont directement concernés par les décisions internationales relatives à la paix et à la sécurité doivent pouvoir participer pleinement à leur élaboration.

Pour l'Afrique, le défi est donc double : maintenir une position commune face à ces divergences et convaincre les autres États que la réforme ne peut plus se limiter à des déclarations de soutien. La réunion de Tripoli s'inscrit dans cette recherche d'un rapport de force diplomatique capable de faire évoluer les négociations. Car au-delà du nombre de sièges, c'est la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale qui est en jeu.

G. Salah Eddine

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE PROCHAIN PRÈS DE 6000 LISTES DE CANDIDATS DÉPOSÉES

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, hier dans un communiqué, le bilan définitif des listes de candidats déposées dans le cadre des élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre prochain. Dans ce cadre, l'Autorité a rendu public le bilan définitif des listes de candidats déposées à l'expiration du délai légal de dépôt des candidatures, et ce, conformément au décret présidentiel n° 26-284 portant

convocation du corps électoral pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya, fixée au 28 novembre 2026, et en application des dispositions de l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée. S'agissant des Assemblées populaires communales, le nombre de listes déposées à travers l'ensemble des communes du pays a atteint les 5.631, dont 5.371 présentées sous l'égide d'un parti politique, 239 listes indépendantes et 21

présentées dans le cadre d'alliances de partis politiques, tandis que le nombre total de candidats s'élève à 141.388. Concernant les Assemblées populaires de wilaya, le nombre de listes déposées à travers l'ensemble des wilayas du pays a atteint les 434, dont 405 présentées sous l'égide d'un parti politique, 24 indépendantes et 5 présentées dans le cadre d'alliances de partis politiques, tandis que le nombre total de candidats s'élève à 21.476, selon la même source.

R. N.



DÉVELOPPEMENT LOCAL, INTEMPÉRIES, TRANSPORT LES DOSSIERS PRIORITAIRES PASSÉS EN REVUE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, dimanche dernier à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre des programmes de développement et des dossiers liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Sayoud a présidé une réunion de coordination avec les cadres du secteur, en l'occurrence les directeurs centraux et les directeurs généraux des établissements sectoriels, consacrée au "suivi de la mise en œuvre des programmes de développement financés dans le cadre du Programme d'appui au développement socioéconomique des communes et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), en plus des dossiers directement liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens", précise le communiqué. La réunion a débuté par la présentation du bilan de mise en œuvre du Programme d'appui au développement socioéconomique des communes, l'évaluation des opérations financées dans le cadre de la CSGCL et l'analyse de l'état d'avancement des projets inscrits au niveau des wilayas. Dans ce cadre, le ministre a insisté sur "la nécessité d'assainir la nomenclature des opérations en cours et d'accélérer l'achèvement des projets dans les délais impartis, tout en assurant un suivi régulier sur le terrain et une évaluation d'étape rigoureuse, permettant d'identifier les dysfonctionnements et d'y remédier en temps opportun, afin d'atteindre les objectifs de développement fixés". Il a également donné des instructions portant sur l'élaboration d'un système d'information dédié au suivi de la mise en œuvre des programmes de développement et des orientations données au niveau local, en vue de renforcer l'efficacité du contrôle de la



mise en œuvre et de consacrer une méthode de travail fondée sur le suivi et l'évaluation continus. Dans le même contexte, M. Sayoud a souligné "la nécessité d'accorder une attention particulière au suivi du niveau de consommation des crédits alloués aux wilayas dans le cadre des différents programmes de développement, afin de garantir une utilisation efficiente des ressources publiques et d'accélérer la cadence de réalisation des projets", assurant qu'"être au service des citoyens et améliorer leur cadre de vie demeurent au cœur des priorités du secteur". Par ailleurs, s'agissant des préparatifs en prévision de la saison des intempéries, le ministre a suivi un exposé sur l'état de mise en œuvre des instructions adressées aux wilais, en juillet dernier, portant sur la prise de mesures préventives et le renforcement de l'état de préparation face aux risques découlant des intempéries, notamment les inondations. L'exposé a également porté sur le bilan des opérations préventives réalisées, notamment celles relatives au traitement des points noirs dans les zones exposées au risque d'inondation. A ce propos, M. Sayoud a insisté sur "la nécessité de vérifier sur le terrain la mise en œuvre

des mesures arrêtées, d'évaluer leur efficacité et de renforcer la coordination entre les différents services concernés". Dans ce cadre, il a donné des instructions pour "l'activation des cellules d'inspection afin de vérifier la concrétisation effective des orientations données et d'assurer la mise en œuvre des mesures préventives nécessaires pour la protection des citoyens et de leurs biens", ajoute la même source. Concernant le programme de renouvellement du parc national de transport de voyageurs, dans le cadre de l'importation de 10.000 bus, un exposé a été présenté sur l'état d'avancement de l'opération de retrait de la circulation des bus de plus de 25 ans et le bilan du retrait des bus de plus de 30 ans. A cet égard, M. Sayoud a souligné "la nécessité d'assurer un suivi rigoureux des différentes étapes de l'opération et de faciliter les procédures liées à l'acquisition des nouveaux bus, notamment au profit des transporteurs privés, en vue d'accélérer le renouvellement du parc national, d'améliorer les conditions de déplacement des citoyens et d'assurer une couverture optimale des lignes de transport, conformément aux besoins des voyageurs". S'agissant du transport aérien, le ministre a suivi un exposé sur

le bilan d'activité de la compagnie Air Algérie, portant notamment sur le réseau de vols, la couverture aérienne aux niveaux national et international et les lignes en cours de mise en service. A cette occasion, M. Sayoud a salué "les efforts déployés pour développer l'activité de la compagnie, notamment à travers le renforcement de la flotte aérienne, l'ouverture de nouvelles destinations et le renforcement de son positionnement à l'échelle africaine", se félicitant des "indicateurs positifs enregistrés dans les efforts visant à remédier aux retards". Il a également souligné la nécessité de poursuivre les efforts visant à améliorer la régularité des vols et à rehausser la qualité des services proposés aux voyageurs, de manière à renforcer les performances de la compagnie et à consolider sa capacité à répondre aux exigences du transport aérien. Concernant les infrastructures du transport aérien, un exposé a été présenté sur l'état d'avancement du projet de modernisation et de développement de l'aéroport international d'Alger dans le cadre du projet "Smart Airport", les différentes étapes de réalisation ayant été passées en revue. A cet égard, le ministre a mis en avant "l'importance de poursuivre le suivi rigoureux du projet et d'évaluer l'état d'avancement des travaux, afin de garantir la réalisation des objectifs fixés et de concrétiser la transition vers un aéroport intelligent reposant sur des solutions numériques et technologiques modernes, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des services et de l'expérience des voyageurs". Cette réunion s'inscrit dans le cadre du "suivi périodique visant à évaluer les performances, à définir les priorités et à renforcer les mécanismes de contrôle de la mise en œuvre des programmes et des projets, tout en mettant l'accent sur la nécessité de vérifier les résultats sur le terrain et de veiller au respect des engagements dans les délais impartis, de manière à consacrer l'efficacité de la gestion publique au service des citoyens", conclut le communiqué.

APS

EN PRÉVISION DES ASSISES NATIONALES SUR LA MÉMOIRE ET L'HISTOIRE RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA FAMILLE RÉVOLUTIONNAIRE

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a mené dimanche dernier à Alger une série de rencontres de concertation avec les représentants de la famille révolutionnaire et plusieurs instances nationales, a indiqué un communiqué du ministère. Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, exprimées dans son message à la Nation à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire, commémorant le 81e anniversaire des massacres du 8-Mai-1945. Elle vise à concrétiser le projet d'organisation d'assises nationales sur la mémoire et l'histoire, ainsi qu'à préparer un projet de loi relatif à la mémoire nationale. À cette occasion, le ministre a présenté la vision globale et les préparatifs engagés en vue de la tenue de ces assises, conçues comme un espace national de concertation et de débat autour des questions liées à la mémoire et à l'histoire nationales. Cette démarche entend associer les

différents acteurs concernés, notamment les chercheurs, les personnes intéressées par ces questions et les composantes de la famille révolutionnaire, afin d'enrichir la réflexion collective. Abdelmalek Tacherift est également revenu sur les principales orientations du projet de loi en cours d'élaboration, soulignant « l'importance d'élargir les consultations et d'écouter les différents avis, observations et propositions à même d'enrichir le projet, en adéquation avec la place qu'occupe la mémoire nationale dans la conscience collective du peuple algérien ». Dans le même sillage, le ministre a précisé que l'élargissement de la concertation traduit « l'importance nationale et stratégique des questions de la mémoire et de l'histoire, ainsi qu'à la nécessité d'associer les différents acteurs à l'élaboration d'une vision intégrée contribuant à la préservation de la mémoire nationale et à la valorisation du capital historique de l'Algérie et des sacrifices consentis par les générations de la

résistance populaire, du Mouvement national et de la glorieuse Révolution de libération, afin de les transmettre, en toute fidélité et responsabilité, aux générations futures ». Les échanges ont ainsi permis de recueillir les propositions des participants concernant les deux projets. La famille révolutionnaire et les instances présentes ont soumis plusieurs contributions destinées à enrichir les préparatifs des assises nationales et à nourrir l'élaboration du futur texte législatif dans le cadre de l'approche participative retenue par le ministère. À travers cette démarche, les pouvoirs publics entendent élargir le dialogue autour de la mémoire nationale et consolider les mécanismes de sa préservation et de sa transmission. Les consultations engagées constituent une étape dans la préparation d'un cadre de réflexion et d'un dispositif législatif appelés à inscrire durablement la mémoire et l'histoire nationales au cœur de la transmission entre les générations.

Zineb Bouzid

WPC ENERGY 2026 L'ALGÉRIE PLAIDE POUR DES INVESTISSEMENTS À LA HAUTEUR DES BESOINS FUTURS

En marge du 25^e Congrès mondial du pétrole, « WPC Energy 2026 », le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a pris part hier, au centre d'exposition Front de Riyad, à la session ministérielle d'ouverture consacrée aux perspectives des marchés mondiaux du pétrole et du gaz, a indiqué un communiqué.

Ce panel de haut niveau a réuni plusieurs figures majeures du secteur énergétique, notamment le prince Abdulaziz bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, ministre saoudien de l'Énergie, Alexander Novak, vice-Premier ministre russe, Heineken Lokpobiri, ministre d'État nigérian chargé des Ressources pétrolières, Erlan Akkenzhinov, ministre kazakh de l'Énergie, ainsi que Haitham Al-Ghais, secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Lors de son intervention, Mohamed Arkab a souligné que la sécurité énergétique mondiale demeure étroitement liée à la mobilisation d'investissements suffisants et réalisés en temps opportun. Il a estimé que la demande mondiale de pétrole et de gaz devrait poursuivre sa progression au cours des prochaines décennies, sous l'effet de la croissance démographique, du développement économique et de l'urbanisation accélérée, notamment dans les économies émergentes d'Asie, d'Afrique et du Moyen-Orient. Le ministre d'État a également relevé que les mutations en cours dans le paysage énergétique ne se traduisent pas par un recul uniforme de la consommation d'hydrocarbures, mais plutôt par une redistribution géographique de la demande et une évolution des usages. Les besoins croissants de l'aviation, du transport lourd et de l'industrie pétrochimique devraient



ainsi continuer à soutenir la demande énergétique à long terme, avec des perspectives de progression pour le pétrole jusqu'en 2050 et pour le gaz naturel jusqu'en 2055.

Abordant les perspectives des activités en amont et en aval, Mohamed Arkab a mis en garde contre les risques liés à l'insuffisance des financements, susceptible d'accroître les déséquilibres entre l'offre et la demande et d'alimenter la volatilité des marchés. Il a insisté sur la nécessité de mobiliser des capitaux pour développer et moderniser l'ensemble des infrastructures énergétiques, notamment les gazoducs, les usines de liquéfaction, les installations portuaires, les capacités de raffinage et les réseaux de stockage. Dans ce contexte, il a souligné le rôle de la coopération au sein de l'alliance OPEP+ dans la préservation de la stabilité du marché pétrolier, face aux tensions géopolitiques et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement. Une approche concertée entre les pays producteurs apparaît, selon cette vision, essentielle pour limiter les déséquilibres et garantir un

approvisionnement répondant aux besoins des marchés.

L'ALGÉRIE MISE SUR L'INVESTISSEMENT

Sur le plan national, l'Algérie poursuit ses efforts de modernisation des capacités énergétiques et de renforcement de l'attractivité de son secteur des hydrocarbures auprès des investisseurs internationaux. Cette démarche s'appuie notamment sur le cadre législatif et fiscal instauré par la loi sur les hydrocarbures de 2019, destiné à encourager les partenariats et à soutenir le développement des activités d'exploration et de production. Dans cette dynamique, l'initiative « Algeria Bid Round 2026 » occupe une place stratégique, avec la mise en concurrence de sept périmètres ouverts à l'investissement. Le recours à des salles de données virtuelles doit permettre aux investisseurs d'accéder aux informations nécessaires à l'évaluation des opportunités proposées dans un cadre transparent. L'objectif est de mener à bien l'évaluation des offres et la signature des contrats avant mars

2027, tout en favorisant le transfert de technologies et le développement de la valeur ajoutée locale.

Le ministre d'État a également mis en avant la dimension continentale des projets énergétiques structurants, en particulier le gazoduc transsaharien (TSGP). Ce projet vise à acheminer le gaz nigérian vers les marchés internationaux, notamment européens, en passant par le Niger et en s'appuyant sur les infrastructures algériennes. Il constitue, à ce titre, un levier potentiel de renforcement de la sécurité énergétique et de l'intégration économique régionale. À travers sa participation à cette rencontre ministérielle, l'Algérie réaffirme ainsi son attachement à une approche de long terme, fondée sur l'investissement, la coopération entre producteurs et consommateurs et le développement d'infrastructures capables d'accompagner l'évolution de la demande mondiale. Pour Mohamed Arkab, les décisions prises aujourd'hui en matière de capacités de production, de transport et de partenariats pèseront directement sur l'équilibre énergétique des prochaines décennies.

Zineb Bouzid

ALGÉRIE - KOWEÏT RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE DANS LE DOMAINE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, dimanche dernier à Alger, l'ambassadeur de l'Etat du Koweït auprès de l'Algérie, Nawaf Dhaidan Boushaiba, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, notamment les opportunités d'approvisionnement du marché koweïtien en produits pharmaceutiques algériens, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue les perspectives de développement des échanges commerciaux entre les deux pays

en matière de produits pharmaceutiques, notamment à la lumière des progrès réalisés par l'Algérie dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, précise le communiqué. A cette occasion, M. Kouidri a souligné l'importance de préparer la conclusion d'un accord de coopération entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et son homologue koweïtienne, afin de mettre en place des mécanismes de reconnaissance mutuelle pour l'enregistrement des médicaments et de faciliter les procédures d'enregistrement des produits pharmaceutiques entre les deux

pays, de manière à renforcer la fluidité des échanges commerciaux, conformément aux législations et réglementations en vigueur dans les deux pays. De son côté, l'ambassadeur koweïtien a exprimé l'intérêt de son pays pour les progrès réalisés par l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, "formulant une demande pour l'obtention d'une liste des médicaments essentiels produits localement et destinés à l'exportation, en vue d'approvisionner le marché koweïtien en produits pharmaceutiques algériens", conclut le communiqué.



LOGEMENTS AADL 3 LA DEUXIÈME TRANCHE LANCÉE PROCHAINEMENT

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé hier que pas moins de 200.000 logements du programme AADL 3 étaient en cours de réalisation.

En déplacement dans les wilayas de Bordj-Bou-Arréridj, Mila et Oum El Bouaghi, pour une visite de travail et d'inspection, le ministre a indiqué que les ordres de paiement de la deuxième tranche du

programme seraient lancés cette semaine. La possibilité d'un règlement en deux étapes est à l'étude.

Mohamed Tarek Belaribi a également annoncé le lancement prochain de 300.000 autres logements AADL 3 à travers le pays. À l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre, plusieurs logements du programme devraient être distribués dans différentes wilayas.

R. N.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL POUR UNE PRÉVENTION RENFORCÉE SUR LE TERRAIN

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a tenu dimanche dernier à Alger une réunion avec les responsables de l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (OPREBATPH), au cours de laquelle il a donné des instructions visant à intensifier les contrôles sur le terrain, a indiqué un communiqué du ministère.

À cette occasion, le ministre a souligné le rôle central de l'OPREBATPH dans l'accompagnement des entreprises du secteur et la promotion d'une véritable culture de prévention. Il a notamment insisté sur la nécessité de renforcer les programmes de formation et de sensibilisation au profit des travailleurs et des encadrants, avec pour objectif de réduire les accidents de travail et de préserver les vies humaines. Dans cette optique, Mohamed Hattab a instruit les responsables de



l'organisme de multiplier les inspections sur le terrain et de consolider les actions d'évaluation des risques. Il a particulièrement appelé à accorder la priorité aux chantiers présentant les niveaux de risque les plus élevés, tout en mettant en place des mécanismes efficaces pour repérer les situations dangereuses et sensibiliser les différents intervenants aux mesures à adopter pour les prévenir. Le premier responsable du secteur a également souligné « la nécessité de renforcer la coordination avec les employeurs et les organismes concernés par la prévention et la sécurité et de développer des programmes de formation

spécialisés adaptés à la nature des risques enregistrés dans les différentes activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique ». Dans le même contexte, il a plaidé pour le passage d'une sensibilisation ponctuelle à une démarche préventive continue, fondée sur des évaluations régulières sur le terrain, l'analyse des causes des accidents et l'identification des facteurs de risque. Cette approche doit permettre de proposer des solutions concrètes, adaptées aux réalités des chantiers et susceptibles d'améliorer durablement les conditions de travail. Le ministre a, par ailleurs, appelé à moderniser les outils de travail de l'organisme, notamment à travers la

mise en place d'une base de données statistique performante consacrée aux accidents de travail. Un tel dispositif permettrait de mieux cerner les risques, d'orienter les interventions et de cibler plus efficacement les actions de prévention. Il a rappelé que « la prévention des accidents de travail est une responsabilité partagée qui exige l'implication de toutes les parties concernées », affirmant que « la sécurité des travailleurs et la protection de leur vie doivent demeurer au cœur des priorités ». Au terme de cette réunion, l'accent a été mis sur la nécessité d'accroître l'efficacité des interventions de l'OPREBATPH, de renforcer sa présence sur les chantiers et de privilégier des méthodes de travail davantage axées sur l'anticipation des risques. L'enjeu est de faire de la prévention un réflexe durable, soutenu par la formation, le contrôle et la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés. Cette orientation vise à inscrire la sécurité au travail dans une démarche permanente, afin de réduire les accidents, d'éviter les drames humains et de garantir des conditions de travail plus sûres dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique.

Zineb Bouzid

DONNER UN NOUVEL ÉLAN À L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE PRESTIMED

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé dimanche dernier une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'activité de l'entreprise de médecine du travail PRESTIMED, au cours de laquelle il a souligné la nécessité de donner un nouvel élan à l'activité de cette entreprise en adoptant une approche de gestion plus efficace, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale et de responsables de l'entreprise, a été l'occasion de "passer en revue les missions dévolues à l'entreprise en matière de prévention sanitaire en milieu professionnel, notamment le suivi médical des travailleurs, les examens médicaux périodiques, les visites médicales d'embauche et de reprise du travail, ainsi que l'accompagnement des employeurs dans l'amélioration des conditions de travail et la prévention des maladies professionnelles", précise la même source. Dans ce contexte, le ministre a insisté sur la nécessité

de "donner un nouvel élan à l'activité de l'entreprise, à travers l'adoption d'une approche de gestion plus efficace, fondée sur l'amélioration de la qualité des prestations médicales, l'élargissement de leur accès et le renforcement de la présence de l'entreprise auprès des différents organismes employeurs, notamment ceux ne disposant pas de leurs propres services de médecine du travail". Il a également donné des instructions visant à "renforcer les capacités organisationnelles et techniques de l'entreprise, à optimiser l'exploitation de ses ressources humaines et matérielles et à développer les mécanismes de coordination avec les différents acteurs dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, tout en accordant un intérêt particulier à la prévention et au dépistage précoce des maladies liées à l'activité professionnelle". M. Hattab a affirmé, dans ce cadre, que "la médecine du travail ne doit pas se limiter aux examens médicaux périodiques, mais doit constituer un outil efficace afin de

protéger la santé du travailleur, anticiper les risques professionnels et contribuer à assurer un environnement de travail sain et sûr". Il a appelé les responsables de l'entreprise à adopter "une vision claire en matière de développement, reposant sur la modernisation des méthodes de gestion, l'amélioration de la qualité des performances et l'élargissement des partenariats avec les entreprises économiques publiques et privées, de manière à renforcer le rôle de l'entreprise dans le système national de prévention sanitaire en milieu professionnel". Au terme de la réunion, le ministre a rappelé que la protection de la santé des travailleurs et la prévention des maladies professionnelles constituent "un pilier fondamental de la politique sociale de l'Etat", soulignant que "la prochaine étape exige davantage de sérieux, d'engagement et d'efficacité dans la performance, afin d'améliorer les prestations de médecine du travail et d'ancrer la culture de la prévention au sein des entreprises économiques".

FIBRE OPTIQUE

ALGÉRIE TÉLÉCOM FRANCHIT LE SEUIL DES 4 MILLIONS D'ABONNÉS

L'Algérie accélère le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH), avec désormais quatre millions d'abonnements enregistrés à l'échelle nationale. L'atteinte de ce seuil symbolique a été célébrée, dimanche dernier, au siège d'Algérie Télécom, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, qui a mis en avant l'accélération des raccordements, la baisse des tarifs et le rôle stratégique de cette infrastructure dans la transformation numérique du pays.

Présentant l'évolution du parc d'abonnés, le ministre a souligné l'ampleur du chemin parcouru en six ans. Il a indiqué qu'« en juin 2020, le nombre d'abonnements ne dépassait pas 53.000, avant de passer à près de 1,08 million à fin 2023, puis à 1,7 million à fin 2024, pour arriver à 2,6 millions en décembre 2025, avant d'atteindre le seuil des quatre millions au début du mois d'octobre 2026 », le nombre d'abonnements ayant été multiplié par plus de 75 en six ans. Cette progression témoigne de l'intensification des efforts consacrés à l'extension du réseau national de télécommunications et à l'élargissement de l'accès au très haut débit. Elle traduit également une évolution du rythme des déploiements, particulièrement marquée depuis le début de l'année 2026. Les neuf premiers mois de l'année 2026 ont ainsi été caractérisés par « un rythme exceptionnel », avec le raccordement de « 1,4 million de foyers à la FTTH », a relevé Sid Ali Zerrouki. Cette dynamique s'est accompagnée d'une amélioration de l'accessibilité financière des services Internet, le tarif mensuel de l'offre proposant un débit d'au moins 100 mégabits par seconde étant passé de 9.999 DA en 2020 à 2.400 DA actuellement, soit « une baisse de 76 % ». Au-delà de l'augmentation du nombre d'abonnés, cette évolution met en évidence un double enjeu pour les pouvoirs publics et l'opérateur historique : étendre la couverture du réseau tout en permettant à un nombre croissant de foyers d'accéder à des connexions plus performantes à des tarifs plus abordables. Pour le ministre, ces avancées s'inscrivent dans le cadre de la vision stratégique du président de la

République, Abdelmadjid Tebboune, visant à développer les infrastructures nationales et à améliorer la qualité des services. À ce titre, il a rappelé que « la valeur des réalisations ne se mesure pas uniquement aux chiffres, mais également aux possibilités accrues qu'elles offrent à l'étudiant en matière d'apprentissage, aux capacités de l'entreprise à être plus compétitive et à l'administration de rapprocher davantage ses services du citoyen ». Cette approche place la connectivité au cœur des transformations économiques et sociales, en faisant de l'accès à Internet un levier pour l'éducation, la compétitivité des entreprises et la modernisation des services publics.

LA FIBRE OPTIQUE, PILIER DE LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE
Le déploiement du FTTH ne se limite pas à l'amélioration des connexions domestiques. Il constitue également une composante essentielle de l'infrastructure numérique sur laquelle reposent les nouveaux usages et les services de demain. Le ministre a ainsi rappelé que la fibre optique constitue « un socle essentiel pour les services publics numériques, la diversification économique et la souveraineté numérique, ainsi qu'une infrastructure ouvrant la voie aux applications de demain, à l'enseignement numérique et aux services Cloud, en passant par l'intelligence artificielle ». La généralisation de cette technologie représente donc un enjeu qui dépasse le seul secteur des télécommunications. Elle conditionne, en partie, la capacité du pays à accompagner l'essor des services numériques, à soutenir l'innovation et à renforcer l'intégration des technologies



dans les différents secteurs d'activité. Dans cette perspective, les prochaines échéances doivent permettre de consolider les acquis et de poursuivre l'extension du réseau. Sid Ali Zerrouki a annoncé l'objectif de « dépasser les 4,4 millions d'abonnements avant la fin de l'année 2026, puis à raccorder 300.000 foyers supplémentaires au cours du premier trimestre 2027 ». Ces objectifs s'inscrivent dans un programme plus large comprenant le parachèvement de la transition des réseaux en cuivre vers la fibre optique, ainsi que le développement des capacités de raccordement international et des réseaux d'accès nationaux. Le ministre a toutefois insisté sur un impératif appelé à accompagner cette montée en puissance : « La qualité du service et la satisfaction du citoyen demeurent en tête des priorités. »

ALGÉRIE TÉLÉCOM APPELÉE À POURSUIVRE LA DYNAMIQUE
Le ministre a également salué la contribution des travailleurs d'Algérie Télécom, de ses équipes techniques, des 4.400 entreprises sous-traitantes et des autorités locales à la réalisation des opérations de raccordement. Leur mobilisation a accompagné l'accélération

des déploiements et la progression du nombre d'abonnements au cours des dernières années. M. Zerrouki a néanmoins rappelé que ce seuil devait être considéré comme une étape dans un processus de transformation plus vaste, affirmant que « les quatre (4) millions d'abonnements ne sont pas une fin en soi, mais une étape dans un processus plus vaste, qui consiste à passer de la généralisation de la connectivité à celle des opportunités, et du déploiement du réseau à la maximisation de son impact ». La cérémonie s'est achevée par un hommage au quatre-millionième abonné, originaire de la wilaya de Tipaza, ainsi qu'à l'agent commercial et à l'agent technique ayant assuré son raccordement à la fibre optique. Le franchissement de ce cap marque ainsi une nouvelle étape dans la modernisation des infrastructures numériques nationales. Le défi consiste désormais à transformer l'extension du réseau en bénéfices tangibles pour les citoyens, les entreprises et les administrations, en faisant de la connectivité un véritable moteur de développement économique et de modernisation des services publics.

G. Salah Eddine

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

DES PERSPECTIVES DE PARTENARIAT ENTRE L'ALGÉRIE, LA RUSSIE ET LE NIGERIA

La ministre, haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, a eu, au terme de sa participation aux travaux du Forum mondial sur le numérique, tenu à Moscou, des rencontres de haut niveau visant à renforcer la coopération internationale dans le domaine de la transformation numérique, a indiqué dimanche dernier un communiqué du Haut-Commissariat. Mme Meriem Benmouloud a tenu plusieurs rencontres lors de sa participation, chargée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du Forum mondial sur le numérique, organisé à Moscou du 8 au 10 octobre courant, en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la Fédération de Russie, Toufik Djouama, et de la délégation qui l'accompagnait, précise le communiqué. Dans ce cadre, la ministre a pris part, samedi dernier, à la plénière de haut niveau intitulée "La souveraineté dans le monde numérique moderne", animée par le chef adjoint de l'administration présidentielle de la Fédération de Russie, au cours de laquelle ont été présentés les différents projets numériques réalisés par la Russie, en vue de préserver sa souveraineté

numérique, en présence de ministres et de représentants de pays asiatiques, européens et africains, ainsi que d'experts et de spécialistes internationaux. Elle a également participé à une réunion de haut niveau, présidée par le chef adjoint de l'administration présidentielle de la Fédération de Russie, consacrée à "l'examen des opportunités et des perspectives de coopération entre l'Algérie et la Russie dans le domaine de la transformation numérique, notamment en matière de solutions pour les centres de données, de cloud souverain, d'intelligence artificielle (IA) et de renforcement de la souveraineté numérique". Dans ce contexte, Mme Benmouloud a souligné l'importance "d'établir une coopération fondée sur le respect mutuel, de manière à garantir la souveraineté numérique nationale et à favoriser l'échange d'expertises et d'expériences entre les deux pays", précise le communiqué. En marge du forum, la ministre s'est entretenue avec la vice-ministre du Développement numérique, des Communications et des Médias de la Fédération de Russie, avec laquelle elle a passé en revue les expériences et les projets des deux pays en matière

de numérisation, et examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et l'échange d'expertises, insistant sur "la nécessité de fonder ces relations sur le respect mutuel et la garantie de la souveraineté numérique nationale". Mme Benmouloud a également eu un entretien avec le ministre de l'Innovation, de la Sciences et de la Technologie de la République fédérale du Nigeria, avec lequel elle a abordé "les opportunités de coopération entre les deux pays dans le domaine de la transformation numérique et l'exploration des perspectives de développement du partenariat et de l'échange d'expertises et d'expériences dans ce domaine", ajoute le communiqué. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Algérie visant à "renforcer sa présence dans les fora internationaux consacrés à la transformation numérique et à développer des partenariats internationaux fondés sur le respect mutuel et l'échange des expertises, au service de la souveraineté numérique nationale et en soutien à la coopération internationale dans les domaines de la transformation numérique et des technologies modernes", conclut la même source. **APS**

RENTÉE ACADÉMIQUE ET DE LA FORMATION POUR LE SECTEUR DU TOURISME PLUS DE 500 NOUVEAUX ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES PRÉSENTS

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé le lancement officiel de la rentrée académique et de la formation du secteur touristique, au titre de l'année 2026-2027, avec l'accueil de plus de 500 nouveaux étudiants et stagiaires dimanche dernier à Alger, a indiqué un communiqué du ministère.

Présidée par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, à l'École nationale supérieure du tourisme (ENST), la cérémonie s'est déroulée en présence de responsables locaux. Elle a également réuni, en présentiel et par visioconférence, les responsables des instituts nationaux d'hôtellerie et de tourisme de Bou Saâda et de Tizi-Ouzou, ainsi que ceux des annexes de Tlemcen et d'Ouargla. Dans son intervention, Mme Meddahi a adressé ses vœux de réussite aux nouveaux étudiants et stagiaires, admis à l'issue de sélections nationales. « Plus de 500 étudiants et stagiaires rejoignent nos établissements », a souligné la ministre, précisant que 100 d'entre eux suivront un cursus universitaire de licence ou de master à l'ENST d'Alger, tandis que 400 autres prépareront un diplôme de technicien ou de technicien supérieur dans les instituts de Bou Saâda et de Tizi Ouzou, ainsi que dans les annexes de Tlemcen et d'Ouargla. Lors de son discours, Mme Meddahi a insisté sur l'importance de la qualification professionnelle pour le développement économique du pays. « La formation dans le domaine du tourisme constitue un engagement conscient dans le processus de diversification de l'économie nationale et de création



de véritables alternatives hors hydrocarbures », a-t-elle affirmé. Elle a ajouté que cette démarche s'inscrit dans la feuille de route du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui vise à faire du tourisme et de l'artisanat des leviers de développement économique, de dynamisation des activités locales et de création d'emplois. Sur le plan des infrastructures, la ministre a fait le point sur les projets de modernisation des établissements de formation. Elle a annoncé l'achèvement de l'étude relative au futur siège de l'ENST à Tipasa, qui disposera d'une capacité d'accueil de 500 places pédagogiques. Par ailleurs, une enveloppe de 200 millions de dinars est consacrée à la réhabilitation des instituts de Tizi Ouzou et de Bou Saâda. À cela s'ajoutent plus de 180 millions de dinars destinés au rééquipement de ces deux établissements et de l'annexe de Tlemcen. Sur le plan pédagogique, Mme Meddahi a indiqué que la révision des

programmes de formation, couvrant les cursus de licence, de master et les formations de technicien et de technicien supérieur, était engagée. Cette révision vise à adapter les enseignements aux standards internationaux et aux évolutions du secteur touristique. Dans le même sillage, la ministre a annoncé le lancement d'un programme exceptionnel consacré à la qualification des ressources humaines. « Un programme de formation sectoriel exceptionnel sera déployé, entre fin 2026 et mi-2027, pour former et requalifier plus de 10.000 professionnels et acteurs du secteur », a déclaré Mme Meddahi. Destiné aux différents acteurs de la chaîne touristique, notamment les cadres des établissements hôteliers, les guides touristiques et les responsables d'agences de voyages, ce programme s'articulera autour de trois axes : la transformation numérique et l'intelligence artificielle, l'amélioration de la qualité de

l'accueil et l'utilisation des réseaux sociaux pour promouvoir la destination Algérie. En marge de la cérémonie, la ministre a remis des cartes professionnelles de guide touristique à plusieurs diplômés ayant obtenu leur certificat de compétence. Selon le même communiqué, l'événement a également été marqué par l'attribution de nouveaux agréments à des agences de voyages et à des établissements hôteliers récemment créés. Entre l'accueil d'une nouvelle promotion d'étudiants et de stagiaires, la modernisation des infrastructures, la révision des programmes pédagogiques et le renforcement des compétences des professionnels, la rentrée 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique de modernisation du secteur touristique, avec pour objectif d'améliorer la qualité des prestations et de renforcer l'attractivité de la destination Algérie.

Zineb Bouzid

LA NUMÉRISATION POUR DÉVELOPPER LE TOURISME INTÉRIEUR

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a souligné hier à Blida l'importance de la numérisation pour le développement du tourisme intérieur, à travers l'utilisation de technologies modernes visant à moderniser la gestion et la promotion des atouts touristiques des différentes wilayas du pays. Après avoir assisté à une présentation détaillée de la situation du secteur à Blida, en début de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, en compagnie du wali, M. Djamel Eddine Hashas, la ministre a déclaré que "la stratégie numérique mise en place conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la généralisation de la numérisation dans tous les secteurs, vise à

développer le tourisme intérieur sous toutes ses formes, notamment thermal, montagnard et saharien". La ministre a souligné la volonté de son département d'"améliorer les plateformes de promotion touristique afin de proposer une carte interactive des destinations touristiques à travers le pays, de mettre en valeur leurs atouts touristiques variés et les différents services modernes proposés, ainsi que d'améliorer la qualité des services, de lier le tourisme à la transformation numérique et de valoriser le patrimoine culturel et civilisationnel". Dans le même ordre d'idées, la même responsable a indiqué que le ministère poursuivait la modernisation des différents modes de gestion administrative, notamment par l'intégration de la

numérisation et des technologies modernes dans diverses opérations, telles que la gestion, la réservation et le paiement électronique, ce qui contribue à l'amélioration des services. Dans le cadre de cette visite, la ministre présidera aujourd'hui l'inauguration de plusieurs nouvelles structures hôtelières dans la commune touristique de Chréa et au centre-ville de Blida. Elle inspectera également d'autres structures en cours de réalisation et visitera une exposition consacrée à l'artisanat traditionnel à la Maison de l'artisanat traditionnel d'Ouled Yaïch, ainsi qu'un atelier de formation dédié à la distillation de l'eau de rose et un espace réservé aux guides touristiques.

APS

JOURNÉES THÉÂTRALES BENGUETTAF À NAÂMA

CINQ TROUPES EN COMPÉTITION

La deuxième édition des Journées théâtrales Benguettaf s'est ouverte, samedi dernier, au Théâtre régional M'hamed-Benguettaf de Naâma, sous le signe de l'hommage et du renouveau artistique. Cette manifestation culturelle réunit des troupes venues de plusieurs wilayas du pays autour de représentations théâtrales, d'ateliers pratiques et de rencontres consacrées aux métiers de la scène.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des autorités locales, de figures du monde culturel et théâtral, d'universitaires, ainsi que d'un public nombreux venu assister à ce rendez-vous dédié au 4^e art. L'événement rend hommage à la mémoire de M'hamed Benguettaf (1939-2014), dramaturge, comédien et metteur en scène qui a marqué de son empreinte le théâtre algérien. À travers cette initiative, les organisateurs entendent faire vivre son héritage artistique tout en offrant aux jeunes talents un espace d'expression, de rencontre et de découverte. Prenant la parole lors de la cérémonie, le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Naâma a souligné que cette manifestation s'inscrit dans une démarche de redynamisation de la vie culturelle locale. Elle



vise notamment à créer un espace de rencontre entre les créateurs de différentes régions du pays et à faire du théâtre un lieu d'échange intellectuel et artistique, tout en rapprochant les œuvres du public. De son côté, le président du comité d'organisation a mis en avant la portée de cette deuxième édition, qui ne se limite pas à la présentation de spectacles en compétition. Elle se veut également un cadre de partage d'expériences et de transmission des savoir-faire entre les troupes participantes et les étudiants prenant part aux ateliers. Le jury devra départager les œuvres en lice selon des critères artistiques précis, en vue de décerner les prix du Meilleur spectacle théâtral abouti et de l'Innovation artistique.

ENTRE ENGAGEMENT SOCIAL ET DIVERSITÉ ARTISTIQUE

La compétition a débuté avec la pièce *El Mehraz*, produite par l'association Noujoum El Fen Hassan El Hassani de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès. À travers une thématique sociale sensible, celle des violences familiales faites aux femmes, le spectacle a suscité une vive émotion parmi les spectateurs et reçu un accueil chaleureux. Cette première représentation a donné le ton d'une programmation où le théâtre se présente aussi comme un moyen d'interroger les réalités sociales et de porter des sujets qui traversent la société. D'autres créations viennent enrichir la compétition, illustrant la diversité des approches et des sensibilités artistiques représentées. L'association Djawharat du théâtre et des arts d'Aïn Témouchent participe avec *Le Labyrinthe* (El Mataha), tandis que la coopérative artistique Sarti Valéry de Sidi-Bel-Abbès présente *Nirvana*. La programmation comprend également *La Vue* (El Talala), portée par l'association Tiziri de la wilaya de Jijel, ainsi

que *Un parmi le public* (Wahed men el Djoumhour), une création de l'atelier Hilm El Fen d'Oran. À travers ces différentes propositions, les Journées théâtrales Benguettaf offrent un aperçu des démarches créatives qui animent les troupes participantes et de la place qu'occupe la scène dans l'expression artistique contemporaine. Au-delà de la compétition, les organisateurs accordent une place importante à la formation et à l'échange de connaissances. Prévu jusqu'au 15 octobre, le programme comprend des ateliers pratiques et des rencontres scientifiques encadrés par des chercheurs, des enseignants et des universitaires spécialisés. Une masterclass consacrée à la scénographie permettra notamment aux jeunes participants de découvrir les techniques de conception de l'espace scénique et les principes de l'éclairage. Un atelier dédié à l'expression et à l'éducation vocales viendra compléter ce dispositif, en mettant l'accent sur la maîtrise de la voix, essentielle au travail du comédien et à la présence sur scène. La manifestation prévoit également plusieurs rendez-vous consacrés à la réflexion sur les pratiques théâtrales. Une rencontre intitulée « Approches de l'interprétation des œuvres théâtrales et télévisuelles de l'artiste Sirat Boumediène » sera dédiée au parcours de ce comédien, tandis que des échanges autour de « Les règles et méthodes de l'interprétation et les contraintes de la scène » permettront d'aborder les exigences du jeu théâtral et les défis auxquels sont confrontés les artistes. En associant spectacles, formation et réflexion critique, cette deuxième édition a pour objectif de dépasser le cadre d'une simple compétition pour faire de Naâma un espace de rencontre entre générations et sensibilités artistiques. Un rendez-vous qui contribue à faire vivre la mémoire des grandes figures du théâtre algérien, tout en encourageant l'émergence de nouvelles expériences scéniques.

Zineb Bouzid



www.alger16.dz
Alger16 quotidien

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE (ORAN-2026)

"BASTA CINÉMA" POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS CINÉMATOGRAPHIQUES ALGÉRIENS

Le commissariat du Festival international du film arabe d'Oran a lancé un programme intitulé "Basta Cinéma", dédié au développement des projets cinématographiques algériens et à l'accompagnement de leurs porteurs aux différentes étapes de leur élaboration, a annoncé hier cette instance.

Prévu du 19 au 24 décembre prochain à Oran, ce programme se déroulera en parallèle de la 14^e édition du Festival international du film arabe d'Oran. La date limite des inscriptions a été fixée au 31 octobre en cours.

Cette initiative vise à accompagner les porteurs de projets dès la phase de conception de l'idée et de définition de la vision créative, jusqu'à l'élaboration d'un dossier de présentation professionnel destiné à être soumis à un jury international composé de professionnels de l'industrie cinématographique.

La première édition concernera sept projets cinématographiques algériens, couvrant les genres de la fiction, du documentaire et du film d'animation. Elle ambitionne d'offrir aux talents algériens un cadre professionnel propice au développement de leurs œuvres et au renforcement de leurs capacités à présenter et à défendre leurs projets devant les acteurs du secteur cinématographique. Le programme prévoit également un accompagnement technique et professionnel des porteurs de projets tout au long de leur développement, afin de leur permettre d'affiner leurs idées, de consolider leurs visions artistiques et de préparer des présentations répondant aux exigences de l'industrie cinématographique, a-t-on précisé.



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHIAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN VIEL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

WINDOWS 11

UNE NOUVELLE MISE À JOUR FAIT PLANTER CERTAINS JEUX ET LOGICIELS

Microsoft vient de reconnaître un nouveau problème lié à la mise à jour KB5124010 de Windows 11. Certains jeux et logiciels peuvent se fermer brutalement lorsqu'ils utilisent le décodeur intégré au système pour traiter l'audio AC-3, aussi appelé Dolby Digital. Toutes les applications Windows ne prennent pas en charge l'AC-3 de la même manière. Certaines disposent de leur propre décodeur, tandis que d'autres s'appuient encore sur les composants intégrés au système.

C'est précisément dans ce second cas que la mise à jour KB5124010 peut provoquer des problèmes. Selon l'application concernée, le plantage peut se produire dès son lancement ou lorsqu'un contenu audio utilisant le format Dolby Digital est lu. Microsoft indique que les logiciels les plus anciens pourraient être davantage concernés, sans toutefois donner une liste précise des programmes touchés. Il reste donc difficile d'évaluer l'ampleur exacte du problème.

Un correctif est actuellement en préparation, mais aucune date précise de déploiement n'a encore été annoncée. En attendant, Microsoft ne fournit pas non plus de solution temporaire officielle. Ce bug vient s'ajouter à une série de difficultés rencontrées par certains utilisateurs après les mises à jour de septembre. D'autres problèmes avaient notamment affecté le Bureau à distance, l'audio USB ou encore le partage de fichiers avec certaines machines virtuelles Linux.

Les problèmes audio ne sont d'ailleurs pas nouveaux. Un précédent bug concernait certains périphériques USB Audio Class 1.0, qui pouvaient ne plus produire de son ou afficher une erreur Code 10 dans le Gestionnaire de périphériques. Si la mise à jour provoque des plantages importants sur vos jeux ou logiciels, il est possible de la désinstaller temporairement.

Rendez-vous dans Paramètres > Windows Update > Historique des mises à jour > Désinstaller les mises à jour. Recherchez ensuite KB5124010, sélectionnez-la puis lancez sa désinstallation. Si cette méthode ne fonctionne pas, une autre solution consiste à utiliser l'Invite de commandes en mode administrateur. Saisissez d'abord :

DISM /Online /Get-Packages
Repérez le nom complet du package correspondant à KB5124010, puis utilisez la commande suivante :

DISM /Online /Remove-Package
/PackageName:<nom_complet_du_package>
Un redémarrage du PC sera ensuite nécessaire pour terminer la procédure.

La prudence reste toutefois de mise : si le bug ne vous concerne pas, mieux vaut éviter de supprimer une mise à jour sans raison particulière et attendre le correctif officiel.

COUVERTURE

POURQUOI LA CONNEXION INTERNET PASSE-T-ELLE MAL DANS CERTAINES PIÈCES DE LA MAISON ?

Vous profitez d'une connexion rapide dans le salon, mais le signal devient presque inutilisable dès que vous entrez dans la chambre ? Ce phénomène est loin d'être rare. Distance, murs, appareils électroniques ou encore réseaux voisins peuvent expliquer ces différences de couverture. Voici pourquoi votre Wi-Fi perd en efficacité et surtout comment améliorer sa portée.

Le premier facteur à prendre en compte est tout simplement la distance entre votre appareil et la box Internet. Le signal Wi-Fi se propage dans toutes les directions, mais son intensité diminue progressivement à mesure que l'on s'éloigne de sa source. Une pièce située à l'autre bout du logement ou à un étage différent peut donc recevoir une connexion nettement moins performante que celle où se trouve la box. C'est notamment pour cette raison qu'un ordinateur peut profiter d'un excellent débit dans le salon, tout en rencontrant des difficultés à charger une vidéo ou une page Web depuis une chambre plus éloignée. Mais la distance n'explique pas tout.

LES MURS PEUVENT BLOQUER LES ONDES

Entre la box et votre smartphone, votre ordinateur ou votre téléviseur, le signal doit parfois traverser

plusieurs obstacles. Et certains sont particulièrement difficiles à franchir pour les ondes Wi-Fi. Les murs épais, le béton armé, les structures métalliques ou certains vitrages peuvent fortement atténuer le signal. Plus le logement comporte de cloisons épaisses et de matériaux susceptibles de perturber les ondes, plus la couverture risque d'être irrégulière. La configuration du logement joue donc un rôle essentiel. Deux maisons ou appartements de même superficie peuvent avoir une couverture Wi-Fi très différente selon la disposition des pièces et les matériaux utilisés dans leur construction. Une box placée dans un coin du logement aura également davantage de difficultés à couvrir correctement les pièces situées à l'opposé.

ATTENTION AUX APPAREILS QUI PERTURBENT LA CONNEXION

Les obstacles physiques ne sont pas les seuls responsables. Les interférences peuvent également dégrader la qualité du Wi-Fi. Certains équipements électroniques peuvent perturber les communications sans fil, notamment lorsqu'ils fonctionnent à proximité de la box ou de l'appareil connecté. Les micro-ondes, certains téléphones sans fil ou encore les babyphones peuvent notamment être concernés. Le voisinage peut également entrer en jeu. Dans un immeuble ou dans une zone où de nombreux logements sont proches les uns des autres, plusieurs réseaux Wi-Fi peuvent fonctionner simultanément sur des fréquences similaires. Cette concentration de réseaux peut rendre la connexion moins stable et réduire ses performances. Dans certains cas, le problème peut enfin venir directement de la box. Un équipement ancien, mal configuré ou présentant un dysfonctionnement peut offrir une couverture moins efficace qu'un modèle plus récent.

OÙ PLACER SA BOX POUR MIEUX CAPTER LE WI-FI ?

Avant d'investir dans du matériel supplémentaire, le premier réflexe consiste à vérifier l'emplacement de la box.

Évitez autant que possible de la cacher dans un meuble fermé ou de la placer dans un coin du logement. Une position relativement centrale permet de mieux répartir le signal entre les différentes pièces. Il est également préférable de l'installer en hauteur, idéalement autour de 1,50 mètre du sol, et de la tenir éloignée des équipements susceptibles de provoquer des interférences. Quelques mètres de différence peuvent parfois suffire à améliorer sensiblement la réception dans certaines zones du logement.

LE RÉPÉTEUR PEUT-IL RÉSOUDRE LE PROBLÈME ?

Si le déplacement de la box ne suffit pas, un répéteur Wi-Fi peut permettre d'étendre la couverture. Son fonctionnement est simple : il récupère le signal provenant de la box et le retransmet vers une zone plus éloignée. Mais son emplacement est particulièrement important. Le placer directement dans la pièce où le Wi-Fi ne passe presque plus n'est généralement pas la meilleure solution. Le répéteur doit être installé dans une zone où il reçoit encore correctement le signal de la box afin de pouvoir ensuite le transmettre plus loin. Une mauvaise installation peut donc limiter fortement son efficacité. Lorsque le Wi-Fi fonctionne parfaitement dans une pièce mais devient très faible dans une autre, le problème ne vient donc pas nécessairement de votre connexion Internet. La distance, les murs, les interférences et l'emplacement de la box peuvent suffire à expliquer une mauvaise réception. Avant de changer d'offre Internet, commencez par optimiser la position de votre box. Si le problème persiste, un répéteur, un système CPL ou un réseau Mesh peut permettre d'améliorer la couverture. La meilleure solution dépend finalement de la configuration du logement : il ne suffit pas d'avoir une bonne connexion, encore faut-il que le signal puisse correctement atteindre chaque pièce.



SAMSUNG GALAXY S27 UNE HAUSSE DES PRIX QUI POURRAIT REFROIDIR LES FUTURS ACHETEURS

Le Galaxy S27 n'a pas encore été officiellement présenté mais son tarif fait déjà l'objet de rumeurs. Selon les informations relayées par un informateur sud-coréen, Samsung envisagerait d'augmenter le prix de l'ensemble des modèles de la prochaine génération. La hausse évoquée atteindrait environ 130 000 wons, soit un peu moins de 100 dollars supplémentaires par rapport aux Galaxy S26. À ce stade, impossible toutefois de savoir si cette augmentation serait appliquée sur tous les marchés ou uniquement en Corée du Sud. Si cette information se confirme, les consommateurs souhaitant renouveler leur

smartphone Samsung pourraient donc devoir prévoir un budget plus important. L'augmentation ne concernerait pas uniquement le prix de départ. Les versions équipées d'une capacité de stockage supérieure pourraient elles aussi voir leur tarif progresser. Sur les Galaxy S26 et S26+, le passage de 256 à 512 Go entraîne actuellement un supplément de 200 dollars. Pour la série Galaxy S27, ce surcoût pourrait encore augmenter d'environ 100 dollars. Autrement dit, les utilisateurs souhaitant davantage d'espace de stockage pourraient être particulièrement concernés par cette nouvelle hausse. Cette évolution tarifaire pourrait notamment s'expliquer par la situation du marché des composants mémoire. Les tensions actuelles autour de la RAM et du

stockage pourraient pousser les fabricants à répercuter une partie de ces coûts supplémentaires sur le prix final des smartphones. Samsung pourrait ainsi être confronté à une équation délicate : maintenir ses marges tout en absorbant l'augmentation du coût de certains composants. Les différences entre les futurs modèles ne s'arrêteraient pas aux tarifs. Selon la même fuite, Samsung ne prévoirait pas de proposer les mêmes technologies de mémoire vive sur l'ensemble de la gamme Galaxy S27. Les modèles Galaxy S27 Pro et Galaxy S27 Ultra seraient notamment les principaux bénéficiaires de la LPDDR6 et pourraient également profiter du stockage UFS 5.0. Les autres versions conserveraient des configurations différentes.



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



ALIMENTS ORANGE

POURQUOI SONT-ILS INTÉRESSANTS POUR L'IMMUNITÉ ?

Avec l'arrivée des périodes plus fraîches, les aliments de couleur orange attirent souvent l'attention pour leur richesse en vitamines et en pigments. Carottes, patates douces, courges, agrumes, mangues ou encore abricots sont régulièrement présentés comme des alliés des défenses naturelles. Mais leur couleur suffit-elle à expliquer leurs bénéfices pour le système immunitaire ?

Le bon fonctionnement du système immunitaire repose sur plusieurs facteurs. L'alimentation joue évidemment un rôle important, mais elle n'est pas le seul élément à prendre en compte. Le sommeil, l'activité physique, l'état de santé général ou encore l'âge peuvent également influencer les défenses de l'organisme. Du côté de l'alimentation, plusieurs vitamines et minéraux participent au fonctionnement normal du système immunitaire. À l'inverse, des apports insuffisants en certains nutriments peuvent fragiliser certaines fonctions de l'organisme. L'objectif n'est donc pas de rechercher un aliment capable, à lui seul, de « booster » l'immunité, mais plutôt de maintenir une alimentation suffisamment diversifiée pour couvrir les besoins nutritionnels.

QUE CACHE LA COULEUR ORANGE ?

La couleur orange de nombreux fruits et légumes est liée à la présence de caroténoïdes, notamment du bêta-carotène. Ce pigment est particulièrement intéressant car le bêta-carotène peut être transformé par l'organisme en vitamine A. Cette dernière participe notamment au maintien de certaines barrières de l'organisme, comme les muqueuses, et au fonctionnement normal de plusieurs cellules impliquées dans les défenses immunitaires. Les aliments orange peuvent donc contribuer aux apports nécessaires au bon fonctionnement de l'immunité grâce à leur composition nutritionnelle. Mais il faut éviter de tirer une conclusion trop rapide : un aliment orange n'est pas automatiquement meilleur pour les défenses naturelles qu'un aliment d'une autre couleur.

QUELS ALIMENTS ORANGE PRIVILÉGIER ?

Du côté des légumes, plusieurs aliments se distinguent par leur teneur en caroténoïdes. C'est notamment le cas de la carotte, de la patate douce et de certaines courges présentant une chair jaune, orange ou rougeâtre.

Les fruits orange peuvent également apporter des nutriments intéressants. Selon la saison, les abricots, la mangue et le melon constituent notamment des sources de caroténoïdes.

Les agrumes, comme les oranges et les clémentines, sont quant à eux particulièrement intéressants pour leur apport en vitamine C. Cette vitamine participe elle aussi au fonctionnement normal du système immunitaire. Il n'est toutefois pas nécessaire d'établir un classement entre ces différents aliments. Leurs compositions nutritionnelles ne sont pas identiques et chacun peut contribuer différemment aux apports alimentaires. La variété reste donc plus importante que la recherche d'un aliment « champion ».

POURQUOI LES ALIMENTS VERTS SONT EUX AUSSI IMPORTANTS ?

Se concentrer uniquement sur la couleur orange serait réducteur. Certains aliments verts contiennent eux aussi des caroténoïdes, même si leur couleur n'est pas visible.

C'est notamment le cas des épinards et des brocolis. Ces légumes apportent différents nutriments intéressants, notamment des folates, de la vitamine C et des caroténoïdes. Alors pourquoi ne sont-ils pas orange ? Tout simplement parce que leur couleur verte est dominée par la chlorophylle. Les pigments caroténoïdes sont pourtant bien présents dans leur composition.

Cela montre qu'il ne faut pas se fier uniquement à la couleur d'un aliment pour déterminer son intérêt nutritionnel.

LES FRUITS ROUGES ONT ÉGALEMENT LEUR PLACE

La diversité des couleurs dans l'assiette permet justement de multiplier les sources de nutriments.

Les fruits rouges, par exemple, peuvent contribuer aux apports en vitamine C et en différents polyphénols. Ils viennent ainsi compléter les fruits et légumes orange dans une alimentation variée.



L'idée est donc de ne pas chercher à concentrer son alimentation autour d'une seule famille d'aliments. Varier les fruits et légumes permet de profiter de profils nutritionnels différents.

ET LES ALIMENTS QUI NE SONT PAS DES FRUITS OU LÉGUMES ?

Les défenses de l'organisme ont également besoin d'autres nutriments, notamment de protéines, de zinc, de sélénium, de fer et de certaines vitamines du groupe B.

Ces éléments peuvent être apportés par différents aliments comme les œufs, les poissons, les produits laitiers, les légumineuses, les noix et les graines. Cela rappelle une nouvelle fois que le fonctionnement immunitaire ne dépend pas d'une seule vitamine, d'un seul minéral ou d'une seule couleur.

Une alimentation équilibrée doit donc associer différentes catégories d'aliments afin de couvrir les besoins nutritionnels de l'organisme.

FAUT-IL MANGER D'AVANTAGE D'ALIMENTS ORANGE EN HIVER ?

Les aliments orange peuvent parfaitement avoir leur place dans une alimentation destinée à soutenir les besoins nutritionnels de l'organisme. Mais il serait excessif de penser qu'il faut simplement augmenter leur consommation pour « renforcer » ses défenses.

La couleur d'un aliment peut donner une indication sur certains pigments qu'il contient, mais elle ne résume pas sa valeur nutritionnelle. Carottes, patates douces, courges, agrumes, mangues ou abricots peuvent être intégrés régulièrement aux repas, tout comme les légumes verts, les fruits rouges, les légumineuses, les œufs, les poissons, les noix et les graines. L'essentiel est donc de varier les aliments plutôt que de miser sur une couleur particulière.

Les aliments orange sont intéressants notamment grâce à leur teneur en caroténoïdes et, pour certains d'entre eux, en vitamines participant au fonctionnement normal du système immunitaire. Mais ils ne sont pas les seuls à jouer un rôle. Pour soutenir naturellement l'organisme, la meilleure stratégie reste une alimentation variée et équilibrée, associée à de bonnes habitudes de vie, plutôt que la recherche d'un aliment ou d'une couleur présentée comme miraculeuse.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17



Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

FORMULE 1 - GRAND PRIX DE SINGAPOUR 2026

INTOUCHABLE, MAX VERSTAPPEN S'IMPOSE DEVANT CHARLES LECLERC ET KIMI ANTONELLI

Max Verstappen a enfin dompté le circuit de Singapour. Le Néerlandais a remporté dimanche dernier le Grand Prix, décrochant sa première victoire sur cette piste après dix tentatives.

Parti en pole position, le quadruple champion du monde a maîtrisé la course de bout en bout pour signer un deuxième succès consécutif, devant Charles Leclerc (Ferrari) et Kimi Antonelli

(Mercedes). Vainqueur du sprint, la veille, Verstappen a confirmé sa supériorité tout au long du week-end. Malgré un départ délicat et la pression exercée par les Ferrari dans les premiers virages, le pilote Red Bull a rapidement repris le contrôle de la course. Grâce à une

stratégie à un seul arrêt, il a franchi la ligne d'arrivée avec 7,3 secondes d'avance sur Leclerc, s'offrant ainsi une 73e victoire en Formule 1.

HAMILTON PÉNALISÉ PAR LA STRATÉGIE

Derrière le vainqueur, Charles Leclerc a réussi à conserver la deuxième place malgré une dégradation importante de ses pneus. Ferrari peut

néanmoins nourrir des regrets, notamment concernant la gestion de Lewis Hamilton. Alors que la voiture de sécurité virtuelle était déployée au 39e tour, l'écurie italienne a choisi de faire rentrer Leclerc, mais pas son coéquipier britannique.

Ce choix stratégique a lourdement pesé sur la course d'Hamilton. En difficulté dans le dernier tiers de l'épreuve, le Britannique a perdu plusieurs positions face aux pilotes McLaren et à Kimi Antonelli, terminant finalement à la sixième place. Ferrari, qui espérait placer ses deux pilotes sur le podium, a ainsi dû se contenter de la deuxième position de Leclerc.

De son côté, Antonelli a signé une nouvelle performance solide en terminant troisième. Malgré quelques passages à la limite des limites de piste, le jeune pilote Mercedes a confirmé sa régularité, tandis que son coéquipier George Russell a terminé neuvième après être parti du fond de la grille.

HADJAR ARRACHE LES POINTS

Dans le reste du classement, Liam Lawson (Racing Bulls) a terminé au-delà du top 6, devant Nico Hülkenberg (Audi), Russell et Isack Hadjar (Red Bull). Parti depuis la voie des stands, le Français a réalisé une belle remontée pour intégrer la zone des points, au détriment notamment de son compatriote Pierre Gasly (Alpine). Esteban Ocon (Haas) a, pour sa part, terminé à la 13e place. À six manches de la fin du championnat, Kimi Antonelli occupe la première place du classement des pilotes avec 340 points, devant George Russell (238) et Lewis Hamilton (229). Chez les constructeurs, Mercedes conserve une avance confortable de 134 points sur Ferrari. Le prochain rendez-vous, prévu à Austin dans deux semaines, pourrait déjà constituer une étape importante dans la course au titre.

A. Amine



BASKET-BALL / NBA

La blessure de Maxime Raynaud est moins grave que prévu

Victime d'une blessure au genou droit, lors d'un match amical face aux Golden State Warriors, samedi dernier, le Français des Sacramento Kings souffre d'une «luxation partielle de la rotule droite».

Le pivot français des Sacramento Kings Maxime Raynaud souffre d'une blessure au genou droit moins grave que ce que l'on avait craint, a annoncé dimanche dernier la franchise californienne qui va réévaluer sa situation dans «deux semaines».

L'intérieur de 23 ans s'est effondré sur le parquet à la suite d'une action a priori anodine, après avoir posé un écran, à l'occasion d'un match amical entre son équipe et les Golden State Warriors, samedi dernier. Alors que ses grimaces laissaient craindre une grave blessure, les examens ont révélé «une luxation partielle de la rotule droite», ont indiqué les Kings.

«Raynaud sera réévalué dans environ deux semaines et plus d'informations seront fournies en temps utile», ont-ils précisé. Les Kings, l'une des

équipes les plus faibles de NBA, débutent la saison le 21 octobre par un déplacement aux Los Angeles Clippers.

La saison passée, Maxime Raynaud avait montré de belles promesses comme rookie (12,5 points et 7,5 rebonds en 74 matchs), en profitant de l'absence longue durée du pivot titulaire Domantas Sabonis.



TENNIS

Mirra Andreeva monte sur le podium du classement WTA

Battue en finale, à Pékin, la Russe Mirra Andreeva atteint, néanmoins pour la première fois de sa carrière, le troisième rang mondial, dans le classement WTA publié hier. La joueuse de 19 ans et cinq mois, titrée à Roland-Garros cette saison, a gagné deux places pour dépasser les Américaines Jessica Pegula (4e) et Coco Gauff (5e). Au XXIe siècle, seules sa compatriote Maria Sharapova et la Belge Kim Clijsters ont atteint la 3e place plus précocement. À cet égard, Andreeva fait mieux que Gauff pour une quinzaine de jours seulement. Dans le top 10, l'Ukrainienne Elina Svitolina (6e) et la Tchèque Karolina Muchova (7e) gagnent chacune un rang aux dépens de la Tchèque Linda Noskova (8e). À 18 ans, l'Américaine Iva Jovic, désormais 11e mondiale, obtient le meilleur classement de sa carrière après un gain de deux positions. Titrée au WTA 1000 de Pékin, la Chinoise Zheng Qinwen, ancienne n°4 descendue au-delà du top 100 cette saison, est remontée lundi dernier à la 23e place.



FOOTBALL / MANCHESTER UNITED CARRICK NE S'INQUIÈTE PAS

Pourtant en supériorité numérique, Manchester United s'est fait rattraper dans les dernières minutes par Tottenham (1-1). Cela fait désormais quatre matchs sans la moindre victoire en Premier League pour l'équipe de Michael Carrick, qui fait confiance à ses joueurs pour "redresser la barre" au plus vite. "Je ne suis pas satisfait du nombre de points qu'on a récoltés jusqu'à présent, c'est certain. Je ne le

cache pas, on ne peut pas le nier. Je pense que ça aurait pu se passer

différemment à

cause de quelques petits détails ici ou là, mais la réalité est la réalité, il faut l'accepter. On doit redresser la barre, dans une direction positive, assez rapidement, c'est assez évident. Nous devons faire preuve d'un peu plus de sens pratique dans certains moments, d'un peu plus d'obstination et d'un peu plus de force pour mener certaines actions à bien", a analysé le technicien anglais en conférence de presse.

"Cela ne change en rien ma conviction ni ma confiance envers les joueurs. Nous sommes une très bonne équipe et nous sommes capables d'être une très bonne équipe, mais il est évident que nous devons commencer à engranger davantage de points, ça ne fait aucun doute", a conclu l'ancien milieu de terrain.



LIGUE 1 (5^e JOURNÉE - 2^e ACTE)

LE MC ALGER EN DÉPLACEMENT RISQUÉ À CHLEF

La cinquième journée de la Ligue 1 Mobilis, lancée hier avec deux premiers matchs avancés, se poursuit aujourd'hui avec trois autres rencontres au menu. La plus attendue est certainement celle qui verra le MC Alger effectuer un déplacement risqué chez l'ASO Chlef.

Le champion en titre, le Mouloudia d'Alger, fera, à l'occasion de cette 5^e journée, son tout premier déplacement hors de ses bases. Après le report de son match de la deuxième journée qui devait le conduire au stade de Tizi Ouzou, le MCA ira cette fois défier l'ASO Chlef sur sa pelouse du stade de Boumezrag. Le voyage s'annonce périlleux pour le champion, surtout que ce dernier ne semble pas vraiment encore dans son meilleur rythme, en témoigne cette dernière sortie où il a eu de la peine pour venir à bout du nouveau promu, le CR Témouchent, vendredi dernier, à Douéra. Le Mouloudia a certes fini par l'emporter (1-0), mais sans grand panache. Cet après-midi, la mission pourrait s'avérer encore plus compliquée chez l'ASO Chlef qui a livré sans doute son match référence, le week-end dernier, à Tizi Ouzou, devant la JSK, même si le score n'a pas suivi. Cette fois, les coéquipiers

du portier Chamseddine Rahmani pousseront certainement tout leur potentiel à ses limites pour enfin signer leur premier succès de la saison et s'extirper de cette dernière place qui ne leur fait pas du tout honneur. L'ASO a bien entendu à cœur de corriger cette trajectoire peu flatteuse jusque-là, avec deux défaites à l'extérieur, puis une troisième, ainsi qu'un nul concédé à domicile. Mais en dépit de toutes ces données, en face ce sera le Mouloudia d'Alger qui demeure bien capable de s'imposer et fausser encore les calculs des locaux. A vrai dire, le MCA a besoin d'un match serré de ce genre surtout qu'il lui servira de dernière répétition avant de renouer, la semaine prochaine, avec les éliminatoires de la Ligue des champions. Dans la seconde rencontre du jour, le MC Oran (3^e, 7 points) risque aussi de peiner lors de son déplacement à Biskra. Tenus en échec (0-0), jeudi dernier à Oran, par l'ES Sétif, les Oranais ne sont pas sûrs non plus de s'en sortir indemnes de cette virée chez l'US Biskra (14^e, 2 points) qui court également derrière une première victoire et aspire à améliorer sa position. Enfin, à Alger, l'USM Alger (4^e, 7 points), qui recevra la JS Saoura (13^e, 2 points et un match en moins), en soirée, n'entend certainement pas se laisser faire au risque de se faire saquer davantage le moral à la veille de sa reprise africaine. Au sein du club, on se dit même pressé d'enchaîner avec ce match pour dépasser l'amère défaite (1-0) subie à Ouargla chez le MB Rouissat. Les autres matchs de cette 5^e journée, à savoir CR Témouchent - MB Rouissat et ES Sétif - JS Kabylie, auront lieu demain, tandis que O Akbou - ES Ben Aknoun est décalé à vendredi prochain. Par ailleurs, JS El Biar - CR Belouizdad et USM Khenchela - CS Constantine devaient se jouer hier en fin de journée.

Djaffar C.

PROGRAMME

Aujourd'hui

USB - MCO (15h)

ASO - MCA (17h45)

USMA - JSS (20h15)

Mercredi

CRT - MBR (18h)

ESS - JSK (18h)

Vendredi

O Akbou - ESB (15h30)



LFP / LES SANCTIONS DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DEUX MATCHS À HUIS CLOS CONTRE LA JS SAOURA

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), réunie dimanche dernier, pour se pencher sur les cas d'indiscipline enregistrés lors de la 4^e journée du championnat, a rendu ses verdicts. Parmi les principales décisions retenues, la sanction de deux matchs à huis clos ferme, prononcée contre la JS Saoura. La LFP reproche aux supporters de la JS Saoura «l'allumage d'engins pyrotechniques, suivi de la dégradation de sièges et de jets de projectiles sur le terrain, sans dommages corporels», lors du dernier match joué à domicile contre l'USM Alger. Le club sudiste a également écopé d'une amende de 500.000 DA, en application des articles 42, 79 et 81 du Code disciplinaire.

HADI EL HOURANI SUSPENDU POUR 2 MATCHS, SUSPENSION PROVISOIRE POUR LAHCEN BOUZIANE

Côté joueurs, le défenseur central international jordanien de l'ES Sétif a été suspendu pour deux matchs fermes. Le sétifien a été, pour rappel, expulsé lors du match de son équipe joué en déplacement au stade Miloud-Hadefi

d'Oran contre le MCO. En revanche, le cas disciplinaire du joueur du CR Témouchent, Lahcen Bouziane, épinglé par les images de la télévision en plein écart face aux supporters algérois, à la fin du match livré par son équipe contre le MC Alger, au stade de Douéra, n'a pas été définitivement tranché. Néanmoins, la commission qui a retenu une double infraction à l'encontre du joueur, à savoir «contestation d'une décision de l'arbitre et geste obscène», a prononcé une suspension provisoire. Le joueur sera convoqué prochainement pour être auditionné devant la commission de discipline avant que cette dernière ne statue définitivement sur son cas. A signaler, par ailleurs, que le MCA a été sanctionné par deux amendes de 500 000 DA et 400 000 DA, respectivement, pour le retard accusé dans le coup d'envoi de la seconde mi-temps et l'utilisation d'engins pyrotechniques, lors de ce match. La JS Kabylie a été également condamnée à s'acquitter des mêmes amendes pour les mêmes infractions commises durant son match à domicile contre l'ASO Chlef.

D. C.

LA 6^e JOURNÉE FIXÉE AUX 18 ET 19 OCTOBRE

Les matchs du MCA, de l'USMA et du CRB reportés

La 6^e journée de la Ligue 1 Mobilis est programmée les 18 et 19 octobre prochains. Néanmoins, seuls cinq matchs sont maintenus, à savoir CS Constantine - JS El Biar et MC Oran - USM Khenchela, prévus le 18 octobre, ainsi que JS Kabylie - US Biskra, CR Témouchent - ASO Chlef et MB Rouissat - JS Saoura, qui se joueront donc le lendemain, soit le 19 octobre. En revanche, CR Belouizdad - O Akbou, MC Alger - ES Sétif et ES Ben Aknoun - USM Alger sont reportés à des dates ultérieures pour engagement du trio MCA - CRB - USMA en coupes continentales, dont le déroulement des matchs aller du second tour des compétitions africaines coïncident avec le déroulement de cette 6^e journée nationale.

D. C.

JO DE LOS ANGELES (2^e TOUR RETOUR ÉLIMINATOIRE) ALGÉRIE - R CENTRAFRICAINE AUJOURD'HUI À 18 HEURES

Spectacle au féminin gratuit à Tizi Ouzou

La sélection nationale abordera, aujourd'hui à partir de 18 heures, au stade Hocine-Aït-Ahmed, son match retour du second tour des éliminatoires des Jeux olympiques de Los Angeles 2028, face à la République centrafricaine. La bonne nouvelle pour le public de Tizi Ouzou est que l'entrée au stade sera gratuite. Une belle opportunité pour découvrir de plus près la sélection nationale (c'est son premier match à Tizi Ouzou) et surtout profiter d'un spectacle qui ne risque pas de décevoir, sachant que les protégées du sélectionneur Farid Benstiti ont d'ores et déjà assuré la qualification au prochain tour, ayant remporté la manche aller par une avance plus que sécurisante (8-0), vendredi dernier. N'empêche que la

sélection nationale a poursuivi sa préparation pour cette seconde manche avec le plus grand sérieux, au Centre technique national de Sidi Moussa. Dimanche dernier, les Vertes ont, en effet, effectué une nouvelle séance d'entraînement avec la participation de l'ensemble des joueuses. La séance a été consacrée au travail technico-tactique. La veille, les titulaires lors du match aller ont bénéficié d'une séance légère axée sur la récupération, tandis que les remplaçantes ont suivi un entraînement normal. Le groupe s'est exercé, hier, lors d'une toute dernière séance, pour mettre au point leur plan pour la rencontre d'aujourd'hui.

D. C.

RAMY BENSEBAÏNI, AU SUJET DES RUMEURS DE MALAISE AU SEIN DE LA SÉLECTION :

«Je tiens à apporter un démenti clair et formel»

La prolifération des rumeurs, ces derniers jours, évoquant un prétendu malaise au sein de la sélection nationale, plus particulièrement un différend qui opposerait l'international algérien Ramy Bensebaïni au staff technique national, a fini par faire réagir le sociétaire de Borussia Dortmund qui a balayé tout d'un revers de main. A travers une story postée sur son compte Instagram, il regrette et dément tout. «Suite aux nombreuses informations qui circulent ces derniers jours à mon sujet, je tiens à apporter un démenti clair et formel. Les propos qui me sont attribués sont totalement faux et ne reposent sur aucun fondement. Il est regrettable de voir à quelle vitesse des accusations sans aucun fondement peuvent être relayées», a-t-il écrit dans son post.

«CHAQUE CONVOCATION EST UNE FIERTÉ»

Ramy précisera plus loin que «la sélection nationale n'est ni un acquis ni une option. C'est un privilège qui exige respect, discipline, humilité et dévouement.

Chaque convocation est une fierté, chaque rassemblement une responsabilité et chaque occasion de défendre les couleurs de mon pays un privilège». Voilà donc qui met un point à ce prétendu froid qui se serait installé entre le nouveau capitaine de la sélection et le sélectionneur national Ibrahim Hemdani. Il faut dire que certaines parties qui apprécient pêcher en eaux troubles se sont vite emparées des dernières déclarations du sélectionneur national, qui a qualifié l'arrière garde de la sélection de «chantier prioritaire», pour semer la zizanie et mouiller Ramy Bensebaïni. Par cette mise au point, ce dernier met donc fin aux spéculations. «Je tiens également à rappeler que représenter mon pays et porter le maillot de l'équipe nationale est, et restera toujours, l'un des plus grands honneurs de ma carrière. Je n'ai pas à prouver mon amour pour mon pays à travers des déclarations sur les réseaux sociaux. Mon engagement envers mon pays ne se discute pas», a conclu Bensebaïni sa publication.

Djaffar C.



BEYROUTH - Deux hommes sont tombés en martyrs, dimanche dernier, dans des villages du sud du Liban en proie à une agression sioniste, a rapporté l'agence de presse officielle libanaise Ani.

SAO PAULO - Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a animé une grande manifestation à Sao Paulo, dimanche dernier, pour défendre un jour de repos hebdomadaire supplémentaire et une diminution de la semaine de travail, et ce, à l'approche du deuxième tour de la présidentielle où il est en vote défavorable.

BRUXELLES - Le phénomène météorologique El Nino d'une "intensité exceptionnelle" a provoqué le déclenchement d'une partie du Pacifique à des niveaux inédits en septembre, poussant les océans du monde à des températures record pour ce mois, a indiqué hier l'observatoire européen Copernicus.

KHARTOUM - L'ONU a fait part, dimanche dernier, de sa "profonde souffrance" face aux informations selon lesquelles des frappes de drones ont fait 17 morts parmi les civils, dont des femmes et des enfants, dans l'Etat du Kordofan occidental, au Soudan, en proie aux attaques des Forces de soutien rapide (FSR).

MEXIQUE - La conférence internationale "Les partis et une société nouvelle", organisée dans la capitale mexicaine, Mexico, a adopté une résolution réaffirmant son soutien politique à la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance, conformément au droit international et aux résolutions des Nations unies.

L'AÉROPORT INTERNATIONAL KING-KHALID DE RIYAD CIBLÉ L'ALGÉRIE CONDAMNE FERMEMENT CES ATTAQUES IGNOBLES

L'Algérie a exprimé sa ferme condamnation et sa profonde indignation suite au ciblage de l'aéroport international King-Khalid de Riyad par des attaques ignobles qui ont coûté la vie à 12 civils et fait plus de 300 blessés, réaffirmant sa pleine solidarité avec le Royaume frère d'Arabie saoudite et son rejet catégorique de tels agissements et de tout ce qui est de nature à porter atteinte à la souveraineté du Royaume, à l'intégrité de son territoire et à la sécurité de ses citoyens et résidents, a indiqué dimanche dernier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"L'Algérie exprime sa ferme condamnation et sa profonde indignation suite au ciblage de l'aéroport international King-Khalid de Riyad



par des attaques ignobles qui ont coûté la vie à 12 civils, de nationalités saoudienne et étrangères, et fait plus de 300 blessés parmi les usagers et les employés de l'aéroport, en sus des dégâts matériels enregistrés", lit-on dans le communiqué. Elle a, en outre, estimé

que "cette agression odieuse, qui a visé cette infrastructure vitale et fait des victimes innocentes, constitue une violation flagrante de tous les usages internationaux, de la Charte des Nations unies et du droit international humanitaire, une atteinte grave à la sécurité des civils et de la navigation aérienne garantie par les conventions internationales régissant l'aviation civile, ainsi qu'une menace pour la sécurité et la stabilité régionales et internationales".

L'Algérie réitère "sa pleine solidarité avec le Royaume frère d'Arabie saoudite et exprime son rejet catégorique de tels agissements et de tout ce qui est de nature à porter atteinte à la souveraineté du Royaume, à l'intégrité de son territoire et à la sécurité de ses citoyens et résidents", conclut le communiqué.

APS

AU 3^e JOUR DE VISITE EN 3^e RÉGION MILITAIRE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA S'ENQUIERT DE L'AVANCEMENT DE L'HÔPITAL MILITAIRE DE TINDOUF

Dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection en 3^e Région Militaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire a procédé, hier, à l'inspection du projet de réalisation d'un hôpital militaire universitaire d'une capacité de 240 lits à Tindouf.



À l'entame et après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée a suivi un exposé détaillé sur cette importante infrastructure, présenté par les responsables chargés de la réalisation du projet, et ce, avant de s'enquérir sur le terrain de l'état d'avancement des travaux, où il a souligné l'impératif de respecter les délais contractuels de réalisation et de livraison de cette infrastructure, tout en veillant scrupuleusement à la conformité des travaux aux normes sanitaires

internationales en vigueur. Il convient de rappeler que ce projet, dont Monsieur le Général d'Armée a posé la pierre angulaire lors du mois de mai 2025, s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire visant à consolider la couverture sanitaire dans la région, à renforcer les capacités des structures hospitalières, à améliorer la qualité des soins dispensés et à assurer une prise en charge sanitaire optimale des personnels



PHOTOS: MDN

militaires et de leurs familles. Le Général d'Armée s'est également rendu à une Brigade Logistique, où il s'est enquis de la disponibilité opérationnelle de cette unité

chargée d'assurer le bon fonctionnement de la chaîne logistique des unités de corps de bataille déployées sur le territoire de compétence.

R. N.

PRIX NOBEL DE LA PAIX

L'UA SOULIGNE LE RÔLE DE LA JUSTICE INTERNATIONALE

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a salué l'attribution du Prix Nobel de la paix 2026 à la juriste sud-africaine, Navi Pillay, estimant que son parcours illustre le rôle essentiel de la justice internationale et du respect du droit dans la consolidation d'une paix durable.

Dans un communiqué publié samedi soir, le président de la Commission de l'UA a mis en avant l'engagement de Navi Pillay en faveur des droits humains et de la lutte contre l'impunité, notamment à travers son action

contre l'apartheid en Afrique du Sud et ses fonctions au Tribunal pénal international pour le Rwanda, à la Cour pénale internationale (CPI) et aux Nations unies.

À l'heure où le droit international et les institutions multilatérales sont confrontés à des défis croissants, le président de la Commission de l'UA, a souligné que "cette distinction rappelle avec force que la paix durable doit reposer sur la justice, la responsabilité et le respect de l'Etat de droit". Le président de la Commission de l'UA a également souligné la portée de cette

reconnaissance pour les femmes et les jeunes filles africaines, considérant le parcours de Navi Pillay comme une source de fierté pour le continent et une inspiration pour les générations futures.

Il a réaffirmé, à cette occasion, l'engagement de l'organisation panafricaine en faveur du droit international, du renforcement de la coopération multilatérale et de son initiative visant à "faire taire les armes" sur le continent, en vue de promouvoir une Afrique pacifique, sûre et prospère, conformément aux aspirations de l'Agenda 2063. APS